

Le grand marché d'été aura lieu le mardi 2 juillet à partir de 16h30 à Bon Rencontre

Au programme :
Plus de 25 exposant.es, artisan.es et producteur.ices
Une buvette pour vous désaltérer, tenue par le Comité des fêtes,
Des stands de mets délicieux pour vous rassasier (paëlla, planches apéritives, falafels, frites, etc.)
Une ambiance de fête pour profiter à tout âge de l'été qui démarre : fanfare, clowns, concert de rock dansant, ateliers autour du jardin, maquillage, chants & cie !

Voir l'article complet en page 13



L'été est là... où presque !

C'est avec un grand plaisir que le comité des fêtes vous annonce le programme du **14 juillet 2024**

Au programme :

- Concours de pétanque (inscription à 13h30)
- De nombreux jeux pour enfants
- Snack et buvette sur place
- Concert du groupe COSIA (pendant l'apéritif)
- Repas jambon de chez FAURE 18€ (sur réservation de préférence au 0617443692)
- Tirage du feu d'artifice par PYRO-EVENT (à 22h30)

Toute l'équipe du comité a hâte de vous retrouver pour faire la fête



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

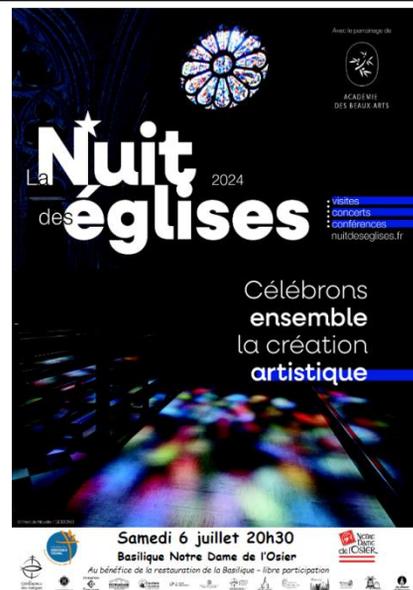
**NUIT DES ÉGLISES : SAMEDI 6 JUILLET À 20H30
A LA BASILIQUE DE NOTRE DAME DE L'OSIER**

La nuit des églises est une manifestation culturelle, initiée par l'Eglise de France depuis 2011.

Lors de cette soirée et partout sur le territoire de notre pays, chacun est invité à franchir le seuil d'une église afin de découvrir sous une nouvelle lumière, les richesses de son patrimoine de proximité.

L'église est l'identité même d'un village. Ici sa présence témoigne d'un passé riche en événements. C'est un havre de paix, un lieu où culte et culture se rejoignent.

Au bénéfice de l'association pour la restauration de la Basilique. Participation libre



ORAGE ET SOLIDARITÉ

Un violent orage a touché notre village mardi soir, 25 juin, et plusieurs communes voisines.

Cet événement climatique est sans commune mesure avec les récents événements survenus quelques jours plus tôt dans l'Oisans.

Néanmoins le débordement des ruisseaux, les éboulements de terrains ont occasionné de nombreux dégâts sur les voiries, les ouvrages hydrauliques et les berges des ruisseaux.

Un grand merci à Sylvain Bergerand, Gérard Amieux, Clément Héréra (Vatiliou), Antonin Brichet-Billet, Nicolas Riffard qui sont venus spontanément avec tracteurs et tracto pelle, déboucher les routes et ruisseaux afin de rétablir la circulation sur l'ensemble de la commune.

Merci également à l'entreprise Mandier qui est venue le lendemain refaire le lit du ruisseau du Rif et sécuriser une maison.

Sans ces interventions rapides et efficaces les dégâts auraient été plus conséquents.

Nous avons maintenant de gros travaux à faire au niveau des combes, ruisseaux, talus pour remettre en état et réfléchir à des aménagements capables de supporter de telles quantités d'eau en si peu de temps.

L'intercommunalité a très vite réagi pour faire le relais entre les communes concernées et les services de l'Etat et du Département afin d'inventorier les travaux à faire et débloquer les moyens financiers nécessaires. Une solidarité qui fait du bien dans des moments comme ça.

Une demande en reconnaissance de catastrophe naturelle est en cours. Les particuliers qui auraient eu des dégâts, peuvent donc faire une déclaration à leur assurance.

Alex Brichet-Billet et Guillaume Bard-Surdon



●●● photos Guillaume Bard-Surdon : croisement « Champel » : le ruisseau du Rif est sorti de son lit



AU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024**1) Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de la commune**

Le compte administratif 2023 de la commune s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses	472 967,99 €
Recettes	587 010,51 €
Résultat de l'exercice	114 042,52 €
Résultat antérieur reporté	143 878,55 €
Résultat de clôture	257 921,07 €

Section d'investissement

Dépenses	161 150,56 €
Recettes	205 674,62 €
Résultat de l'exercice	44 524,06 €
Résultat antérieur reporté	120 897,70 €
Résultat de clôture	165 421,76 €

Résultat global : 423 342,83 €

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget de la commune.

En présence du maire, le conseil examine le compte de gestion 2023 de la commune établi le receveur. Après avoir constaté que les écritures du compte administratif 2023 et celles du compte de gestion sont identiques, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2023 dressé par le receveur.

Le maire rappelle ensuite qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de 257 921,07 € de la section de fonctionnement. Il propose de reporter la totalité de cette somme à la section de fonctionnement.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition d'affectation du résultat de fonctionnement.

2) Vote des taux d'imposition

Le maire rappelle qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2024 les taux des différentes taxes (foncière sur le bâti – foncière sur le non bâti – taxe d'habitation).

Il précise que ces taux n'ont pas augmenté depuis 2018 et propose une augmentation limitée de 2 % du taux d'imposition sur le foncier bâti et le foncier non bâti. Il propose par ailleurs de porter de 12,33 % à 13,30 % le taux d'imposition des résidences secondaires.

Après modification, les taux d'imposition pour 2024 s'établissent ainsi :

- taxe foncière sur le bâti : 34,98 % (au lieu de 34,29 %)
- taxe foncière sur le non bâti : 54,72 % (au lieu de 53,65 %)
- taxe d'habitation : 13,30 % (au lieu de 12,33 %)

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

3) Vote du budget de la commune**• Budget primitif 2024****Section de fonctionnement****Dépenses et Recettes de 654 894,07€**

Les postes de dépenses s'établissent ainsi :

- charges à caractère générales :	109 000 €
- charges de personnel :	130 673 €
- frais divers de gestion :	188 100 €
- intérêts de la dette :	15 700 €
- virement à l'investissement :	210 921 €

Les principales recettes :

- dotations et attributions Etat et Département :	202 050 €
- impôts :	170 793 €
- excédent 2023 :	257 921 €
- revenus des locations :	15 000 €

Section d'investissement**Dépenses et Recettes de 624 025 €**

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- les travaux pour l'atelier communal :	272 178 €
- travaux sur voiries :	33 786 €
- les travaux de la basilique :	8 308 €
- étude sur Bon Rencontre :	21 750 €
- équipement numérique école :	9080 €
- éclairage public :	8 089 €
- le remboursement du capital :	60 000 €
- prévisions travaux et études (pour équilibre budget) :	207 000 €

Les principales recettes :

- excédent d'investissement reporté :	120 897 €
- résultat exercice 2023 :	44 524 €
- virement de la section de fonctionnement :	210 921 €
- ventes immobilières (Pluralis et M. Guttin) :	90 000 €
- subventions Etat, Département :	148 000 €
- remboursement du fonds de compensation de la TVA :	6 115 €
- recette taxe d'aménagement :	2 500 €

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2024 de la commune.

4) Vote du budget du lotissement

Approbation du budget primitif 2024 pour le lotissement communal sur le secteur des « Hautes Mouilles » d'un montant de 200 000 € en dépenses/recettes pour le fonctionnement et de 412 724 € en dépenses/recettes pour l'investissement.

5) Promotion Nicolas CHARREL

Dans le cadre du droit à la promotion concernant un changement de grade, le conseil étudie le dossier de Nicolas CHARREL. Après examen, le conseil approuve à l'unanimité, la clôture du poste d'adjoint technique territorial ainsi que la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe pour lequel Nicolas CHARREL sera titulaire.

6) Renouvellement contrat Lisa MASSIT

Le premier contrat de travail à durée déterminée de 3 heures par semaines d'une durée d'un an signé avec Lisa MASSIT, agent d'entretien, arrivant à son terme, il est nécessaire de le reconduire. Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de celui-ci.

7) Signature de conventions

- Garantie d'Assurance de Protection Sociale - Prévoyance obligatoire 2025

Mr Le Maire, informe le conseil que les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire de santé et de prévoyance. A compter du 1^{er} janvier 2025, l'employeur aura l'obligation de participer financièrement à la souscription de cette garantie par ses agents.

Selon l'article L827-7 du Code général de la fonction publique, les centres de gestion ont, l'obligation de conclure une convention de participation pour le compte des collectivités et établissements de leur ressort qui le demandent. C'est dans ce cadre que le conseil municipal, étudie la proposition de convention avec le Centre de Gestion 38 auquel il sera donné mandat par délibération. Le conseil approuve à l'unanimité le mandatement du CDG 38 et la signature de cette convention.

- Convention entretien des appareils de défense contre l'incendie.

Mr le Maire informe le conseil de l'obligation de réaliser les contrôles techniques périodiques des points d'eau d'incendie de la commune. Ces contrôles peuvent être réalisés par les services de la communauté de communes en application de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la mise à disposition des services entre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Communes membres.

Le conseil autorise le maire à signer une convention avec le Service Eau et Assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté pour la réalisation de ces contrôles.

- Convention pour le relevé des compteurs d'eau

Reconduction de la convention entre la commune de Note Dame de l'Osier et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté concernant l'intervention du personnel communal pour le relevé des compteurs d'eau.

8) Subventions associations

Le maire propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2024 les subventions suivantes aux associations :

- ACCA	250 €
- AFIPAEIM	150 €
- Espace Nature Isère	200 €
- Coopérative scolaire	400 €
- Comité des fêtes	500 €
- Contribution grand marché	400 €

Le conseil accepte l'attribution de ces subventions aux associations.

9) Questions diverses

• Demande de subvention au Département

Le Maire propose de faire une demande de subvention au Département de 75 000 € pour le projet de construction d'un bâtiment pour les services techniques de la commune dont le coût s'élève à 262 984 € HT. Il rappelle que pour ce projet une demande de subvention de 100 000 € a déjà été déposée auprès de la préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR).

Le conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention au Département.

• Vente de parcelles

Dans le cadre de l'aménagement de passages de petites faunes sous la départementale aux abords du Lien, M. La maire explique au conseil qu'il est nécessaire de vendre deux parcelles au Département de L'Isère chargé des travaux. Ces parcelles sont situées :

- lieu-dit « Fayolles » section C n° 41b d'une contenance de 965 m²
 - lieu-dit « Liens et Contamines » section C n° 5 d'une contenance de 170 m²
- Le prix de vente est de 1 € le m².

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

• Bail logement communal

Le maire rappelle que la commune possède un bail d'habitation avec Michèle LOMBARD pour le logement au-dessus de la mairie. Ce contrat prévoit une révision annuelle du montant du loyer sur la base de l'indice de référence des loyers qui augmente cette année d'environ 3,5 % par rapport au précédent indice.

Avec cette augmentation le nouveau loyer s'élèvera à 535,90 € par mois.

Le conseil accepte cette révision et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

LE TRI ENCORE PLUS FACILE

A partir du 1er juillet 2024, le tri est encore plus facile : **tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri jaune !**

Cette simplification du geste de tri est possible grâce à l'évolution et l'automatisation des techniques au sein des centres de tri, particulièrement efficaces sur le flux emballages et papiers mélangés. Aujourd'hui, c'est près de 70% du territoire national qui applique les mêmes règles de collecte.

Nouvelle organisation de tri des déchets : À partir du 1er juillet, les papiers et les emballages devront être déposés ensemble dans les bacs de tri jaunes.

Transformation des bacs : Les bacs bleus seront progressivement transformés en bacs jaunes. Si cette transformation n'est pas finalisée sur votre commune au 1er juillet, vous pourrez quand même mélanger les papiers et emballages dans les bacs jaunes ou bleus à partir de cette date.

Traitement des déchets : Les papiers et les emballages déposés dans les bacs jaunes seront parfaitement triés dans le nouveau centre de tri TRIVALO38 à la Tronche, garantissant ainsi un recyclage optimal.

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2024, vous n'aurez plus besoin de séparer le papier des emballages en plastique, en métal et en carton. Les bacs bleus n'existeront plus et seront progressivement transformés en bacs jaunes. Cette simplification du geste de tri est possible grâce à l'évolution et l'automatisation des techniques au sein des centres de tri, particulièrement efficaces sur le flux emballages et papiers mélangés. Aujourd'hui, c'est près de 70% du territoire national qui applique les mêmes règles de collecte.

LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Sac plastique, sac de légumes congelés, **sachet** de fromage râpé, suremballage plastique de pack de bouteilles, recharge de savon, tube de dentifrice, **pot** de crème, pot de yaourt, barquette polystyrène, barquette plastique avec couvercle, barquette de beurre, **boîte** d'œufs, **paquet** de chips, **emballage** de jambon, emballage de plat surgelé, emballage de club sandwich, **bouteille, flacon...**



LES EMBALLAGES EN MÉTAL

Canette, **boîte de conserve**, **flacon aérosol**, bouteille en métal, barquette en métal, paquet de café, gourde de compote, papier d'aluminium, **opercule et capsule** de bouteille, **bouchon** à vis, **couvercle** de bocal, **pot** de cosmétique, **tube** en aluminium, tube de crème en métal, **plaquette** de médicament vide...



LES PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON

Carton de pizza, **boîte** de céréales, suremballage en carton, **brrique** de lait ou de jus fruit, rouleau de **papier** absorbant et hygiénique, papier de bureau, journaux, prospectus, **enveloppe**, **sac** en papier.



LES EMBALLAGES EN VERRE DOIVENT ÊTRE JETÉS DANS LE CONTENEUR VERT

LES ASTUCES POUR BIEN TRIER

- Jeter les emballages en vrac et pas dans un sac
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Ne pas froisser ou déchirer les papiers. Les laisser à plat

CENTRE AQUATIQUE : LA PLAGES EST OUVERTE !

L'été arrive (ou presque) et l'Olympide ouvre sa plage extérieure pour profiter du beau temps et des jeux d'eau extérieurs...

Aux beaux jours le centre aquatique intercommunal se vit autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grâce à sa vaste plage.

300m² de jeux d'eau, pour s'amuser et se rafraîchir.

Des bains de soleil et des pergolas, pour lézarder au soleil ou à l'ombre.

Une aire de jeu enherbée pour les « sportifs » .

Un snack et des tables de pique-nique, pour se réhydrater et reprendre des forces.

La plage extérieure est ouverte tout l'été, elle est accessible, [aux horaires d'ouverture du centre aquatique](#) (sous réserve d'une météo clémente).

Du lundi 8 juillet au samedi 31 août, l'Olympide est en mode estival.

Il est ouvert :

de 10h à 19h, du lundi au vendredi
de 10h à 18h, le samedi
fermé le dimanche



INSCRIPTION À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

Les inscriptions à l'école de musique intercommunale sont ouvertes pour la rentrée 2024-2025 !

Vous souhaitez proposer à vos enfants un apprentissage musical ou peut-être débiter vous-même ou poursuivre votre pratique musicale ?

L'école intercommunale de musique a ouvert ses inscriptions pour l'année 2024-2025, depuis le mardi 18 juin.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de l'interco : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

La mission principale de l'école de musique est de permettre aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, et de soutenir le développement des pratiques musicales amateurs. De nombreux ensembles instrumentaux, vocaux, groupes, sont constitués, et proposent des projets artistiques motivants pour les élèves, amenés pour certains à se produire sur le territoire.

Les cours sont destinés à tous les âges, des enfants de 4 ans (éveil musical) jusqu'à l'âge adulte.

De nombreux instruments sont enseignés : batterie-percussions, clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, piano, guitare basse, guitare électrique, guitare classique et folk. Certains instruments peuvent être loués à l'année.

Les adultes sont admis dans les cours, sous réserve de places disponibles, dans les disciplines instrumentales enseignées à l'école et font partie des ensembles. Un cours de musique global à l'attention des ados-adultes débutants se déroule le mardi soir.

Les chœurs d'enfants accueillent les enfants de 7 à 11 ans du territoire aimant chanter, sur les 2 sites d'enseignement. Un atelier vocal pour les plus de 11 ans se déroule sur Vinay, et Polyvocal pour les ados et adultes fonctionne sur Saint-Romans.

Il est possible de s'inscrire uniquement aux chœurs d'enfants et à l'atelier vocal, pour 28€.

Chaque année, les choristes réalisent un projet artistique qui les mène sur les planches du Diapason pour un spectacle vocal.

Reprise des cours la semaine du 16 septembre 2024

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Ils sont à consulter sur le site.



LES OFFRES D'EMPLOI



SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL Des 5 écoles

CRAS/ MORETTE/ CHANTESSE/ VATILIEU/ NOTRE DAME DE L'OSIER

47 Route de la Forge 38470 NOTRE DAME DE L'OSIER – 04 76 38 93 59- sy.scolaire@laposte.net

Deux postes à pourvoir :

Contrats du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Vous travaillerez sous l'autorité de la Présidente du Syndicat Scolaire intercommunal des 5 écoles.

Missions :

Cantine scolaire : Aider au service - Accompagner et encadrer les enfants durant le temps de repas - Participer à la surveillance des enfants - Participer à l'habillage et au déshabillage des enfants.

Une semaine de ménage possible au mois de juillet dans les écoles des regroupements.

Avoir le permis de conduire + véhicule.

Travail sur deux écoles ND de L'Osier et Cras situées dans un bassin d'écoles mais remplacements possibles sur les 5 écoles.

Type de contrat : contrat à durée déterminée de droit public

Durées du travail : 7h00 hebdomadaires sur les périodes scolaires uniquement, annualisées / ND de l'Osier

6h20 hebdomadaires sur les périodes scolaires uniquement, annualisées / Cras

Salaire : Horaire 12.10 € Brut + repas à la cantine.

Merci d'adresser votre cv au Syndicat Scolaire intercommunal 47 route de la forge 38470 Notre Dame de L'Osier ou sy.scolaire@laposte.net avant le 20 juillet 2024.**La commune de Montaud recrute un agent technique polyvalent saisonnier pour l'entretien des espaces verts et un renfort du service technique pendant la période estivale.**

Les missions principales du poste sont les suivantes :

- Entretien des espaces verts (taille, tonte, arrosage, désherbage)
- Intervention sur la voirie
- Nettoyage urbain (trottoirs)
- Entretien des locaux
- Autres missions suivant les besoins du service

Les compétences requises :

- Capacité à travailler en équipe

Les qualités requises :

- Ponctualité - Dynamisme - Autonomie
- Rigueur - Sens des responsabilités

Type d'emploi : temps partiel CDD Durée: 2 mois du 1er juillet au 31 août 2024.

Conditions de travail : Poste à temps partiel

Horaires hebdomadaires : 20 h lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h00-12h00

Dépôt des candidatures à l'accueil de la mairie.Mairie de Montaud : 1 Place du village 38210 Montaud Tel : 04 76 93 65 79 Site web : <http://www.montaud.fr/>



LE CHALET DE JALYBOU : WEEK-END PIZZAS
VENDREDI 5 SAMEDI 6 DIMANCHE 7 JUILLET

LE CHALET DE JALYBOU

Fabrice et Sandrine RIVERO

06 29 21 50 99

380 Route de Combe Bougey

lechaletdejalybou@orange.fr

38470 Notre Dame de l'Osier

Chers clients,

Nous vous proposons un week end pizzas les
Vendredi 5 samedi 6 et dimanche 7 juillet

Passez vos commandes **par sms** au **06 29 21 50 99**

Au plaisir de vous voir au Chalet ! Merci de votre fidélité !

Sandrine et Fabrice

PIZZAS BASE SAUCE TOMATE

Royale : jambon, champignons, emmental, mozzarella	10.80 €
Seguin : chèvre, lardons, miel, thym, emmental, mozzarella	11.80 €
Pizza papa : champignons, jambon, chèvre, emmental, mozzarella	11.60 €
Burger : bœuf haché, cheddar, sauce burger, emmental, mozzarella	11.50 €
Végétarienne : aubergine, poivrons, fond d'artichaut, emmental, mozza	11.80 €

PIZZAS BASE CREME

Indienne : poulet, curry, champignons, emmental, mozzarella	11.40 €
Paysanne : lardons, champignons, chèvre, persillade, emmental, mozza	12.00 €
Alex : bacon, jambon cru, jambon blanc, raclette, emmental, mozzarella	12.00 €
Cow-boy : poulet, bœuf haché, sauce barbecue, emmental, mozzarella	11.80 €
Nelson : pesto, jambon cru, roquette, crème balsamique, mozza	12.00 €
Rasta : chorizo, bœuf haché, poivrons, crème au curry, emmental, mozza	12.00 €

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 25 07 24** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

UNE SOLUTION SOLIDAIRE QUAND LES JARDINS DONNENT EN SURABONDANCE



Parfois nos jardins donnent en surabondance !
Après les bocaux maison et le stock pour l'hiver dans nos congélateurs, nous ne savons plus que faire de nos paniers de blettes, de tomates ou de courgettes, des kilos de pommes, de pommes de terre ou de courges etc ...

Une solution solidaire : les Restos du Cœur qui approvisionnent chaque semaine de l'année environ 250 familles du territoire.

Si vous désirez donner quelques fruits ou quelques légumes, vous pouvez les déposer le mardi soir ou le mercredi avant 8h sous l'abri du matériel technique de la mairie (à coté de l'ancien foyer rural), et/ou me mettre un message au 06 37 19 43 02 ou montfortpin@yahoo.fr

Et pourquoi pas, planter dans vos jardins un rang supplémentaire ...

Catherine Pin



CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE, LE TICHODROME RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR LE MOIS DE JUILLET



URGENT ! Aidez les animaux sauvages cet été ! Participez aux activités du Tichodrome

**Le Tichodrome (en Isère), association de soins à la faune sauvage,
recherche toujours des bénévoles !**

Le nombre d'animaux reçus augmente lors de la période estivale.
L'équipe a besoin de se renforcer et recherche de nombreux bénévoles
pour ce **mois de juillet**:

- Pour des soins à la faune sauvage : nourrissage, soins, logistique ...
- Vous serez encadrés et formés.
- Présence : minimum 1 semaine OU 2 à 3 jours /semaine sur 1 mois,
- Possibilité de conseils pour transports, hébergements...

**Nous avons besoin de vous ! Soyez nos colibris: apportez votre
soutien, sous toute forme, rejoignez nous, relayez le message ...**

Tel : 04 57 13 69 47

tichoecovol@gmail.com

Le Tichodrome : tel : 04 57 13 69 47

Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage - Champrond - 215, Chemin des Carrières- 38450 La Gua

@ : letichodrome38@gmail.com

Web : <http://www.le-tichodrome.fr>

RECRUTEMENT ADMR

L'ADMR de Vinay recrute des aides à domicile, avec des missions d'auxiliaire de vie aussi bien pour l'été que tout au long de l'année, en CDD mais aussi en CDI

Un(e) **AUXILIAIRE DE VIE/ AIDE A DOMICILE (H/F)**

Profil recherché

Ce que nous recherchons avant tout à l'ADMR c'est un **savoir-être**.
Chaque année, notre secteur a besoin de recruter, et cette année ne fait pas exception !
Ainsi, si vous aimez le contact humain que vous êtes une personne respectueuse et bienveillante, dotée d'une capacité d'adaptation, d'écoute et de discrétion, alors nous partageons les mêmes valeurs :

Solidarité, Universalité, Proximité, Respect et Réciprocité.

Si vous vous reconnaissez dans cette offre, envoyez-nous votre candidature (CV et lettre de motivation) :
ADMR de Vinay, 42 grande rue, 38470 Vinay.
admrvinay@admr38.org

JOBS D'ÉTÉ ! C'EST MAINTENANT

Plus d'informations
recrutement@admr38.org
www.admr38.com

1er RÉSEAU ASSOCIATIF DE SERVICE À LA PERSONNE

✓ CDD
✓ TEMPS PARTIEL/ PLEIN
✓ STAGE IMMERSION
✓ ALTERNANCE

CET ÉTÉ, LE RAYONS DE SOLEIL DE NOS BÉNÉFICIAIRES, C'EST VOUS !

ADMR

Des infos concernant cette offre sont disponibles en mairie

ESPACE NATURE ISÈRE

Du nouveau au Jardin

Avec l'arrivée de Manila Deschamps, la nouvelle éducatrice Nature et Environnement d'Espace Nature Isère, le jardin de Notre Dame de l'Osier reprend du service !

Avec le retour des beaux jours, le jardin se refait une beauté. La zone aromatique a été remise en état et des sessions d'entretiens, de plantations arrivent !

Espace Nature Isère souhaite aujourd'hui redynamiser la vie autour de ce beau jardin. Alors, apprentis jardiniers, curieux, anciens ou nouveaux passionnés... Bienvenue !

Si vous avez l'envie de partager, de vous investir sur le jardin ou bien de donner un coup de main ponctuel n'hésitez pas à les contacter par mail à animation@enisere.fr "



GRAND MARCHÉ D'ÉTÉ

ANIMATIONS 16H30
MARIE-CLOU (CRIEUSE PUBLIQUE)
BIS AND LOVE (DUO CLOWNS CHAUVES)
ATELIER JARDIN (ESPACE NATURE ISÈRE)
ATELIER SÉRIGRAPHIE
MAQUILLAGE ENFANT
19H
ENSEMBLE VINOIS (FANFARE)
20H30
LIBRE COURTS (ROCK DANSANT)

ARTISANS & EXPOSANTS
CREALOKO, SAVONNERIE DU TILLEUL,
MYLENE ARLOT (BIJOUX),
LES MERVEILLES DE L'AVRA (BIJOUX),
L'ATELIER ARTI-CHAUD (ILLUSTRATIONS),
UPCYCLING B, CREA (TRAVAIL DU BOIS),
JARDIN DES ALPES (PISCINE NATURELLE)
ONCE UPON A CUP (LIBRAIRIE),
FINGOURMETS (ÉPICES)

PRODUCTEURS
TETRAS OURE
LA FERME DE L'AMÉ
VIANDE DU VERGER ST-MARTIN
LES BIQUETTES DES CHAMBRANS
BINETTE & COMPAGNIE
LA MIELLERIE DU BURDI
TERO LOKO

RESTAURATION & BUVETTE
DÉLICIEUX METS DES PRODUCTEURS
BUVETTE DU COMITÉ DES FÊTES
UN PAIN DE SARIETTE (TRAITEUR)
TOIT À NOIX (EMPAHADAS)
FRITERIE DU SOU DES ÉCOLES
ROUHE BOULE (FALAFELS)

GRAND MARCHÉ DE L'OSIER
2 JUILLET | À PARTIR DE 16H30
JARDIN DE BON RENCONTRE
NOTRE DAME DE L'OSIER

TERO LOKO
Notre Dame de l'OSIER
COMITÉ DES FÊTES
SOU DES ÉCOLES

Un marché très animé !

Cette nouvelle édition du Grand marché d'été, organisée par Tero Loko, en partenariat avec le Comité des fêtes et le Sou des écoles, sera résolument haute en couleurs !

Couleurs du jardin, avec les ateliers animés par Espace Nature Isère autour d'un parcours sensoriel dans le jardin pédagogique, et d'un atelier peinture naturelle...

Couleurs artistiques, avec un atelier de sérigraphie, et du maquillage pour enfants...

Couleurs clownesques, avec le duo Bis & Love, qui s'emploie à cultiver le rire ensemble pour promouvoir la rencontre, et l'irremplaçable Marie Clou, crieuse publique.

Couleurs musicales enfin, avec Jean-Luc Ravenne (reprises chanson enfant et adulte), l'Ensemble Harmonique Vinois, et le groupe Libre Cours (rock dansant)...

De quoi passer une belle soirée sous le signe de la convivialité, autour de la quinzaine de producteurs et artisans locaux qui ont répondu présents cette année encore !

RDV au Jardin de Bon Rencontre, comme d'habitude, à partir de 16h30 !

TERO LOKO

DES EXPÉRIMENTATIONS AU CHAMP !

Après un hiver consacré notamment à la construction d'outils adaptés à la culture sur planches permanentes, comme un vibroplanche et un cultibutte, avec l'aide de Joseph Templier, de l'Atelier Paysan, les maraîchers ont pu commencer à généraliser la mise en culture sur buttes.

Ils expérimentent également différentes méthodes de culture sous couvert, comme alternative aux bâches : broyat (composté ou non), activateur biologique, paille, compost...

Enfin, certaines planches sont consacrées à des essais de densification des cultures, en associations : la traditionnelle technique des trois sœurs, ou Milpa, associant haricots, maïs et courges (traditionnellement utilisée chez les Iroquoiens, peuples autochtones d'Amérique du Nord et Centrale); mais aussi aubergine - patates douces – pastèques.



●●● Tests de couverts sur buttes

ATELIERS CUISINE PARTAGÉS

A noter, les dates des prochains ateliers cuisine, les 8 et 26 juillet.

Suivis d'un repas partagé ouvert à tout le monde, à prix libre (prix d'équilibre 5€).

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2024

Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 02 07** **Grand marché festif de l'été : à partir de 16h30 à Bon Rencontre** : voir affiche et infos en page 1 et 12
- 06 07** **La nuit des églises : A la Basilique des Notre Dame de l'Osier : à 20h30** voir affiche et infos en page 2
- 03 au**
- 07 07** **Festival itinérant en chapiteau avec le collectif Karäfon** : Le Collectif Karäfon: c'est un chapiteau itinérant, du théâtre, de la cuisine, des animations et bien plus encore... Une proposition de la commune de Beauvoir en Royans. vendredi 5 et le samedi 6 juillet, dès 18h : La troupe du Karäfon vous accueille pour deux soirées avec spectacles et concert sous chapiteau. dimanche 7 juillet dès 19h : Repas partagé suivi d'une soirée projection de courts-métrages.
Tout le week-end, retrouvez les jeux en bois, des surprises artistiques et bien sûr une buvette et une restauration préparées par la troupe du Karäfon. Tarif : Participation libre
- 06 07** **Festival les planches vagabondes** : LeZ'Arts en fête présentent la 4eme édition de son festival, avec au programme, de nombreuses animations et spectacles tout au long de l'après-midi !
14h30 : "Mémoires", Théâtre - 16h : "Retro bécane show", Cirque - 17h : "Bouche cousue", Cirque
- 18h : "Pop'haarp", Musique - 19h30 : ouverture des portes
- 20h : Repas "Tajine poulet citron, fromage, dessert, café" (réservation obligatoire)
- 21h30 : Concert "MASCARA"
Buvette et restauration rapide sur place- Tarif : Adulte : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans
- 10 07** **Des histoires qui piquent, qui grattent, qui chatouillent...** En été, les mercredis matins sont réservés aux plus petits... on leur raconte de belles histoires à l'ombre des noyers... Au Grand séchoir de Vinay, tous les mercredis de l'été, à 10h30. Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10.
Tarif : 5 € (petit goûter compris).
- 12 07** **Ciné plein air Minuscule 2- Les mandibules du bout du monde** au grand séchoir à Vinay, dans le cadre de l'exposition temporaire : "Parlez-moi d'insectes... »- A 21h30 Durée 1h32 -Tout public à partir de 6 ans Gratuit- Parc du Grand Séchoir- Transat et couverture conseillés ! Repli à la salle des fêtes de Vinay en cas de pluie.
- 13 07** **Comédie musicale « case départ »** par des jeunes de 18 à 25 ans - 20 comédiens, danseurs, chanteurs A Cognin les Gorges , à 18h- tout public. Participation libre
- 14 07** **Fête du 14 juillet à Notre dame de l'Osier** organisée par le Comité des fêtes. Info, affiche et programme en page 1
- 19 07** **Apéro'concert Les Swingirls** à 19h au Grand Séchoir à Vinay.
Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10 Tarif unique 15 € (boisson et amuse-bouches compris)
- 26 07** **Apéro'concert : Sycamore Sisters** à 19h au Grand Séchoir à Vinay.
Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10 Tarif unique 15 € (boisson et amuse-bouches compris)
- 27**
- 28 07** **Fête de la batteuse 2024** à Cras : Organisée par l'association tullinoise "Les Amis de l'Agriculture Ancienne" Moisson à l'ancienne, batteuses d'autrefois. Entrée libre
- 30 et**
- 31 07** **Spectacle-Sur la trace des Ecouges** : Venez assister à une déambulation poétique offrant un nouveau point de vue sur l'espace traversé. Par la Compagnie les Entêtés. Gratuit sur inscription auprès de l'Office de Tourisme : 04 76 38 53 85.. A partir de 8 ans. Gratuit
- 02 08** **Apéro'concert : Théo Didier** à 19h au Grand Séchoir à Vinay.
Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10 Tarif unique 15 € (boisson et amuse-bouches compris)